

Contre la prolifération du frelon asiatique.

La commune de CENAC poursuit son action engagée en 2009 contre la prolifération du frelon asiatique. Nous vous rappelons que **13 nids** avaient été découverts et traités sur l'ensemble de la commune au cours de l'année dernière.

En installant **des pièges dès maintenant et ce jusqu'au 1er mai**, pour supprimer les reines qui pondent durant toute cette période, chacun de nous peut donc lutter contre ce phénomène. En effet la période d'hibernation des jeunes reines fécondées (les fondatrices) va bientôt prendre fin avec l'apparition des premiers redoux (En 2008 : le 23 Février. En 2009 : le 13 Mars). Elles vont sortir de leurs abris (troncs pourris, talus moussus, toitures...) pour aller fabriquer un nouveau nid, y pondre leurs œufs et veiller sur les larves (les ouvrières) afin de développer une nouvelle colonie. Passé le mois de mai, mieux vaut retirer les pièges qui risquent de capturer d'autres espèces.

C'EST UN GESTE SIMPLE, CITOYEN ET ECOLOGIQUE.

Des pièges simples peuvent être réalisés pour freiner leur prolifération (Voir ci-après).

Chaque reine piégée = un nid en moins !

La menace du frelon asiatique est réelle. La situation devient préoccupante aussi bien pour la filière apicole, puisque ces frelons s'attaquent directement aux abeilles, que pour l'éco système. Depuis 2004, ce frelon **venu d'Asie** gagne du terrain **dans le sud-ouest** : à ce jour tout le département est colonisé.

"Il y a trois ans, on recensait une dizaine de nids en Gironde, l'an dernier il y en avait une centaine et cette année nous en comptons un millier" expliquait un apiculteur du Groupement de défense Sanitaire des Abeilles (GDSA) en 2009. A terme, on court vers une catastrophe écologique et économique.



Un peu plus petit que notre frelon commun (*Vespa crabo*), le **vespa velutina nigrithorax** se distingue par sa coloration sombre, la réduction des plages jaunes sur son abdomen et ses ailes de teinte plus fumée.

Ses nids primaires généralement sphériques vont de la taille d'un ballon de hand-ball à celui d'un ballon de foot, les nids secondaires pouvant atteindre 80 cm de diamètre. Cette espèce est **agressive avec l'homme** : ses piqûres, très douloureuses peuvent entraîner l'hospitalisation d'urgence.

Les solutions ? « Elles sont maigres », estime le GDSA. « **Ce frelon n'a aucun prédateur**, c'est pourquoi il se développe très vite. Pour éradiquer les nids, nous avons équipé nos adhérents de matériel permettant d'éradiquer les nids avec du dioxyde de soufre ».

Par contre les particuliers peuvent fabriquer des pièges dès mi février : à partir d'une bouteille en plastique vide (2 litres) coupée au tiers supérieur dont la partie haute sera placée à l'envers pour faire entonnoir (voir le dernier bulletin municipal). Au fond, on disposera :

- une demi-canette de bière brune
- un peu de vin blanc (pour repousser les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise).

Le piège peut être **suspendu à un arbre ou à un balcon et au soleil à une hauteur de 2 m environ.**

- Vous avez repéré un nid ? **Informez votre mairie** (cenac.frelon@laposte.fr ou 05.57.97.14.70) du lieu de situation du nid. Nous demanderons aux apiculteurs bénévoles du GDSA33 d'intervenir pour détruire les nids importuns.
- Vous avez trouvé « vespa velutina » dans un piège ? **Informez votre mairie** (cenac.frelon@laposte.fr ou 05.57.97.14.70) du lieu de situation du nid et du nombre de frelons piégés (la commission environnement recense et cartographie son évolution sur le territoire communal).

Merci de votre coopération.

La commission environnement de la commune de CENAC.